

10 Faits divers & Justice

Le 5 août dernier à Lambaréné

Un enseignant retraité trouvé la mort dans son lit

E.N.

Lambaréné/Gabon

Jean-Henry Koussou Londo, ancien professeur d'Éducation physique et sportive, était en service à la direction d'Académie provinciale (DAP) du Moyen-Ogooué, où il exerçait les fonctions de conseiller de jeunesse depuis plus de 18 ans.

A la retraite depuis seulement le mois de janvier dernier, Jean Henry Koussou Londo n'aura pas du tout profité d'un repos bien mérité. L'ancien professeur d'Éducation physique et sportive (EPS) et conseiller de jeunesse depuis plus de 18 ans à la Direction d'académie provinciale (DAP) du Moyen-Ogooué, a été

trouvé mort dans son lit, le 5 août dernier, au quartier Atongo-Wanga, dans le 1er arrondissement de Lambaréné.

« Comment se fait-il que cet homme calme et sans histoire avec les autres, meurt ainsi ? », s'est interrogée une de ses voisines, Francisca Bignoumba Memiaghe, en découvrant le corps sans vie du sexagénaire.

Marc Gérard Kambikengue Koussou, frère cadet du défunt, déclare : « mon frère et moi vivons dans la même maison. Hier (jeudi 4 août, ndlr), nous y avons passé la journée ensemble. Je m'occupais de petits travaux de maçonnerie, et lui est sorti avec ses amis. A son retour, on s'est vus et avons bavardé un tout petit peu, avant de regagner chacun



Photo : E.N.

La mort de Jean-Henry Koussou Londo suscite des interrogations.

sa chambre. Quelques temps après, des sœurs sont venues pour rencontrer mon frère. Je leur ai dit qu'il est fatigué et qu'il dort. Ces personnes sont reparties, et ce matin, en allant cogner plusieurs fois à sa porte, je n'ai pas reçu de réponse. J'ai trouvé que ce n'est pas normal, car, mon frère n'a pas l'habitude de dormir jusqu'à cette heure. D'un commun accord avec les autres membres de la famille, on a défoncé la porte et nous avons découvert son corps sans vie, étendu sur son lit. On a fait appel au Dr Eli Égide Rossatanga, directeur général du Centre hospitalier régional Georges Rawiri qui est venu constater sa mort clinique. »

M. Kambikengue reconnaît, toutefois, que la

veille, son frère serait allé prendre un verre avec ses amis dans un bar éloigné du domicile. Il en aurait ensuite pris un autre dans un bistrot proche de sa maison. Aussi, les interrogations autour de cette mort fusent-elles de partout. Entre, d'une part, ceux qui pensent que Jean Henry Koussou Londo aurait été victime d'une mort naturelle, et ceux qui concluent, peut-être prématurément, à un empoisonnement, d'autre part.

Mais, « pour être fixée, la famille a fait appel au Dr Eli Égide Rossatanga, qui a confirmé la mort clinique de notre frère », conclut Marc Gérard Kambikengue Koussou.

Reste à présent à savoir de quoi est réellement mort l'ancien enseignant.

Accident de Nzeng-Ayong, dimanche dernier

Ruth Anderson n'a pas survécu à ses blessures

ON

Libreville/Gabon

DANS notre livraison de lundi dernier, en page 9, nous avons rendu compte de l'accident survenu, dimanche, à proximité du collège Saint-Georges, non loin du pont de Nzeng-Ayong, à Libreville. Au cours de celui-ci, le taxi mis en cause dans ce sinistre, a violemment percuté

trois membres d'une même famille qui tentaient de traverser la chaussée. L'une des victimes, Ruth Anderson Mengue Mbandza (3 ans), qui s'en était sortie avec de graves lésions à la tête, n'a finalement pas survécu à ses blessures. Elle est morte pendant son transfert au Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul), rapporte sa famille.



Photo : D.R.

La petite Ruth Anderson Mengue Mbandza, brutalement arrachée à l'affection de ses parents.

Prise en charge des frais funéraires des personnes décédées sur la route de Kango

Le gouvernement peut-il revoir sa copie ?

Olivier NDEMBI

Libreville/Gabon

EN réaction à l'accident survenu, vendredi dernier, sur la route de Kango, au cours duquel dix-sept personnes ont tragiquement péri, les autorités gouvernementales se sont fendues d'un communiqué par dans notre livraison d'hier. Au-delà de la présentation des condoléances aux familles cruellement éplorées par la perte de leurs parents, le gouvernement a surtout annoncé sa décision de prendre en charge les frais d'inhumation des personnes décédées. Une mesure saluée par de nombreux nationaux qui voient une marque de solidarité des dirigeants du pays envers les familles endeuillées en ces moments de crise financière. Il reste que cette initiative fait débat dans les quartiers, où l'on se demande pourquoi les autorités n'ont rien dit au sujet des dépenses importantes engagées depuis lors par les familles des cinq blessés hospitalisés pour tâcher d'arracher les leurs de la mort.

En effet, au Centre hospitalier universitaire d'Owendo (Chuo) et à la Polyclinique El-Rapha où elles ont été admises en urgence, ces victimes sont quasiment laissées à la charge de leurs parents,

alors qu'une véritable solidarité gouvernementale aurait voulu que non seulement des membres de l'équipe du Premier ministre Daniel Ona Ondo se rendent au chevet de ces compatriotes fortement traumatisés, pour leur manifester leur soutien, mais aussi que les ordonnances et d'autres frais d'hospitalisation soient pris en charge par les pouvoirs publics.

A cette interpellation, l'on nous rétorquera, sans doute, que des dispositions ont déjà été prises dans ce sens. Mais si c'était vraiment le cas, pourquoi ne l'avoir pas dit explicitement dans le communiqué, comme ce fut le cas pour les personnes décédées, et éviter ainsi que l'opinion s'invite inutilement au débat ? A ce propos, Nicolas Boileau ne nous rappelle-t-il pas que « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement (...) » ? Au reste, il n'est jamais trop tard pour bien faire. Et le gouvernement, dont l'élan de solidarité à l'égard de toutes les familles des 22 victimes de la tragédie de Messe est fortement attendue, gagnerait à revoir sa copie. En prenant notamment en charge non seulement les frais funéraires des personnes décédées, mais aussi de ceux des blessés encore hospitalisés. Ce ne serait que justice faite dans un pays qui voudrait consacrer l'égalité des chances à tous comme une

A la suite d'une vente illicite de terrain à Libreville

Il lui extorque 6 millions et disparaît

COE

Libreville/Gabon

INTERPELLÉ, en début de semaine, par la brigade spéciale de police judiciaire (BSPJ), Thierry Obiang Nguema, Gabonais de 40 ans et "clerc" dans un cabinet d'huissier de justice depuis 13 ans, est soupçonné d'avoir, en complicité avec un certain "Engone", Pierre Mba de son vrai nom, son ami, arnaqué 6 millions de francs à une dame pour la vente d'un terrain situé à Nzeng-Ayong, dans le 6e arrondissement de Libreville.

Thierry Obiang Nguema raconte qu'"Engone" est arrivé un jour à son lieu de travail, muni d'un dossier au sujet d'un terrain qui lui appartiendrait et qu'il comptait vendre. Deux semaines plus tard, Engone revient le voir, accompagné d'une dame intéressée par l'offre. Mais Thierry Obiang prend le soin de vérifier les éléments du dossier apportés par son ami, et constate que celui-ci ne



Photo : COE

Thierry Obiang Nguema : un clerc pas trop clair.

souffre d'aucune contestation, tant il y a un décret d'attribution, ainsi qu'un plan de bornage. Toute chose qui prouve sa "bonne foi".

Entre-temps, le client qui a fait une visite sur ledit terrain, a eu le temps de recueillir des informations selon lesquelles la parcelle mise en vente serait la propriété de quelqu'un d'autre, et qu'elle serait même source de litige. Au cabinet, la cliente n'hésite pas à faire part de ces informations à Engone, qui persiste et signe, affirmant à la dame qu'il est bel et bien le

propriétaire de la parcelle. Assurée et rassurée, la cliente débloque alors les 6 millions de francs correspondant au prix de la parcelle sollicitée, qu'elle remet au "clerc". Ce dernier, après avoir retiré ses 500 000 francs, au titre des frais d'honoraires, donne le reste, c'est-à-dire 5 millions 500 000 francs, à "Engone", qui se fond aussitôt dans la nature. Jusqu'à ce jour, alors que les trois parties se seraient entendues pour se retrouver le lendemain, pour la signature de l'acte définitif de vente. Cela fait un an que

ce document est toujours attendu.

Ne pouvant donc plus supporter cette longue attente, la cliente qui se rend enfin compte qu'elle a été flouée, saisit alors la BSPJ qui procède à l'interpellation de Thierry Obiang.

Devant les gendarmes, le "clerc" qui dit n'avoir aucune idée de là où peut se trouver "Engone", ni comment faire pour remonter jusqu'à lui, reconnaît toutefois n'avoir encaissé que ses honoraires.

Les investigations conduites par les gendarmes auraient, cependant, démontré que "Engone" s'appelle, en réalité, Pierre Mba. Les papiers découverts aussi que le cabinet qui emploie le mis en cause l'aurait renvoyé pour des transactions louches. Mais il y aurait été maintenu par un proche du propriétaire de la structure.

Thierry Obiang Nguema devrait être présenté devant le parquet de Libreville dans les tout prochains jours.